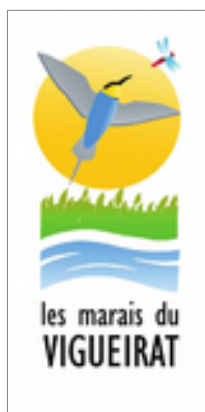


## Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigueirat



**2013**

### Préambule

Cette déclaration environnementale est publiée dans le cadre de l'enregistrement des Amis des Marais du Vigueirat (ci-après AMV) au système de management et d'audit environnemental EMAS conformément au règlement n° 1221/2009 du parlement européen et du conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

Cette déclaration environnementale concerne les activités d'accueil du grand public (visites libres et visites guidées) dans les lieux fréquentés par le grand public sur le site des Marais du Vigueirat.

Cette déclaration environnementale comporte des informations relatives aux impacts environnementaux des AMV ainsi que l'organisation du système de management environnemental mis en œuvre sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Le présent document est disponible sur le site des AMV ([www.marais-vigueirat.espaces-naturels.org](http://www.marais-vigueirat.espaces-naturels.org)) à l'attention de toute personne qui souhaite obtenir des informations sur l'enregistrement du Système de Management Environnemental des Amis des Marais du Vigueirat.

## Présentation des Amis des Marais du Vigueirat

Situés sur la Commune d'Arles (13), au sud du hameau de Mas-Thibert, les marais du Vigueirat sont la propriété du Conservatoire du Littoral. Les Amis des Marais du Vigueirat se sont vus confier en 2001 la gestion du site en partenariat avec la Ville d'Arles, l'Office de Tourisme d'Arles et depuis 2013 l'IRFEDD (Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable).

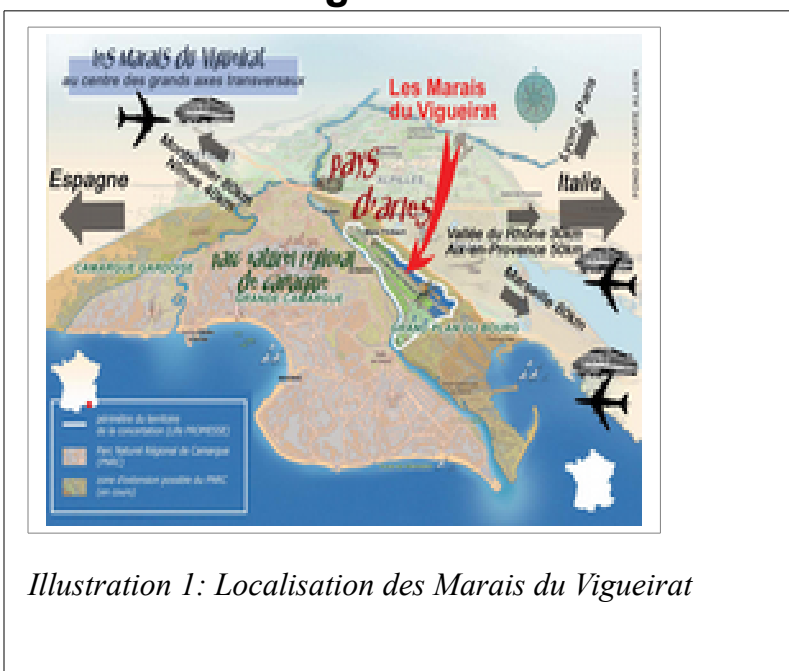


Illustration 1: Localisation des Marais du Vigueirat

Les Marais du Vigueirat constituent, entre le Grand Rhône et la plaine de la Crau, une zone humide d'une richesse écologique exceptionnelle. Plus de 280 espèces d'oiseaux, soit près de la moitié des espèces de l'avifaune française, ont été observées sur le domaine. Le site est d'importance internationale ou communautaire pour 15 espèces, avec régulièrement jusqu'à plus de 25 000 oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. 80 espèces se reproduisent sur le site, parmi lesquelles les neuf espèces de hérons d'Europe, la Nette rousse (10% de la population française), une des seules populations naturelles d'Oie cendrée, une importante colonie de Guépriers d'Europe.

Le patrimoine naturel des Marais du Vigueirat justifie divers statuts nationaux ou européens de reconnaissance et de protection des milieux naturels :

- Propriété du Conservatoire du littoral (France)
- ZNIEFF catégorie I, Zone naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (France)
- ZICO, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (Union Européenne)
- ZPS, Zone de protection spéciale (Union Européenne)
- Site Natura 2000,
- Réserve naturelle nationale

Depuis 2011, les Marais du Vigueirat ont intégré le périmètre d'extension du Parc Naturel Régional de Camargue.

Les Amis des Marais du Vigueirat ont l'ambition de rendre compatible le respect écologique du site et l'ouverture au grand public à travers un projet d'écotourisme ambitieux. Cela s'est traduit par la mise en œuvre, entre 2003 et 2007, du programme européen Life PROMESSE avec trois objectifs :

1. Sensibiliser les visiteurs, les habitants, les scolaires à l'écoresponsabilité;
2. Créer chez les acteurs socio-économiques du Plan du Bourg une dynamique écoresponsable;
3. Rendre écologiques les infrastructures du site;

C'est en lien avec ce dernier objectif que le système de management environnemental a été mis en place en se basant sur le règlement européen EMAS.

Depuis 2007, l'objectif de réduction d'impacts environnementaux se poursuit toujours.

## Organisation des Amis des Marais du Vigueirat

A la fin de l'année 2013, l'organisation interne des Amis des Marais du Vigueirat est représentée par l'organigramme suivant :

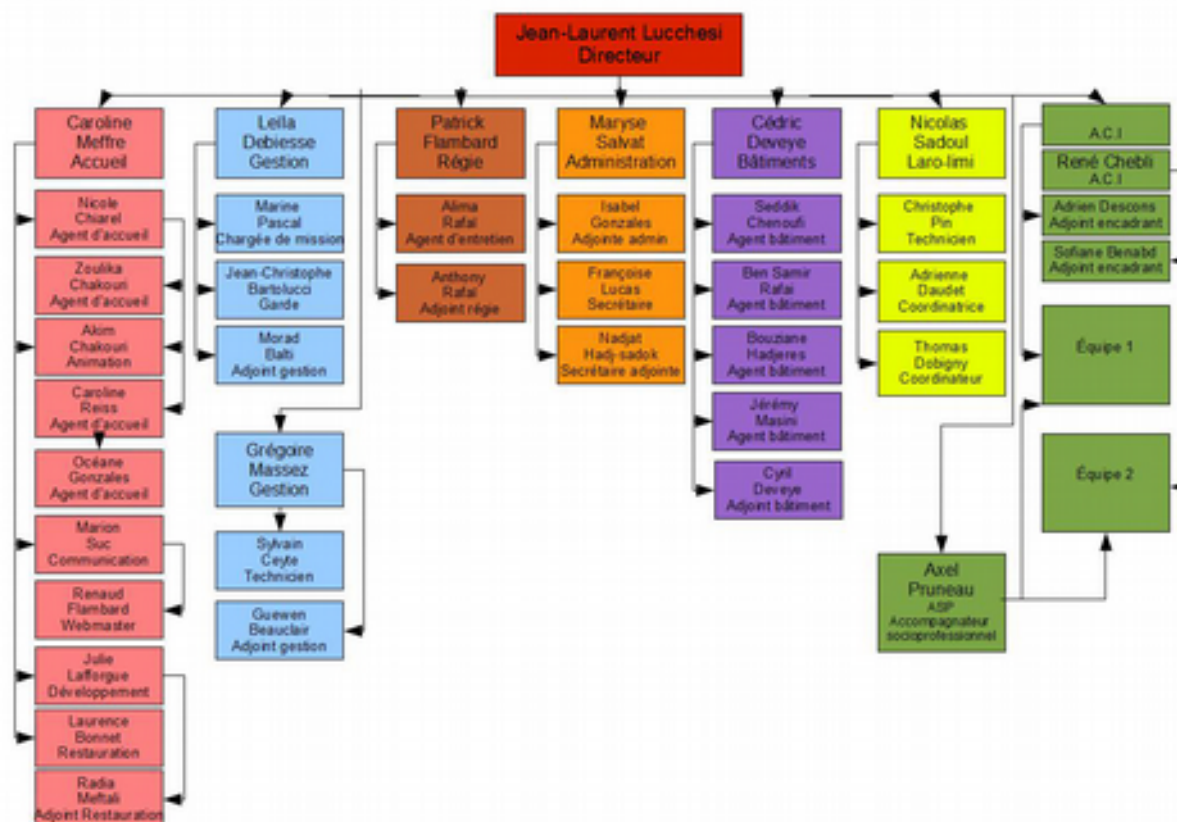


Illustration 2: Organigramme des Amis des Marais du Vigueirat

## La politique environnementale et organisation du système de management environnemental

### La politique environnementale

Mise en jour en mai 2014, la politique environnementale des Amis des Marais du Vigueirat est la suivante :

Situés en Camargue orientale sur la commune d'Arles, (hameau de Mas Thibert), les Marais du Vigueirat sont un des territoires (1121,5 ha) acquis par le Conservatoire du littoral. Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel, le site est reconnu comme étant l'une des zones humides les plus riches du littoral

## Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigueirat 2013

méditerranéen, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les Amis des Marais du Vigueirat se sont vus confier en 2001 la gestion du site en partenariat avec la Ville d'Arles, l'Office de Tourisme d'Arles et depuis 2013 l'IRFEDD .

Favoriser et maintenir la fonction environnementale du site en respectant son équilibre écologique est l'action fondatrice et principale des Amis des Marais du Vigueirat.

Un autre objectif est de développer les fonctions économiques et sociales du site compatibles avec la préservation de la biodiversité à travers notamment l'ouverture au public. Le seuil qui permet d'obtenir des retombées économiques suffisantes sur le territoire du hameau de Mas Thibert est estimé à 100 000 visiteurs.

Un des enjeux majeurs est donc de rendre compatibles le développement d'activités sur les Marais du Vigueirat et la conservation de son patrimoine naturel. La mise en œuvre du programme Life PROMESSE entre 2003 et 2007 a permis de mettre en cohérence les infrastructures du site avec les objectifs de protection du patrimoine naturel et de l'ouverture au public. Cette mise en cohérence concerne l'impact sur l'air l'eau et le sol. La mise en place du système de management environnemental EMAS dans les activités d'accueil du grand public sur le site (visites libres et guidées, restauration, événements, ateliers) s'inscrit dans cette continuité.

Pour cela les Amis des Marais du Vigueirat, s'engagent à travers leur politique environnementale dans les domaines suivants :

- énergie : produire autant d'énergie renouvelable que ce qui est consommé sur le site pour les bâtiments (chauffage et électricité)
- transports : réduire les impacts environnementaux des transports du public par la mise en place de transports en communs, de co-voiturage, de modes doux et de carburants alternatifs aux fossiles (l'huile végétale recyclée ou électricité);
- eau : réduire les consommations d'eau, valoriser les eaux de pluies et traiter écologiquement les eaux usées;
- déchets : réduire leur production, améliorer la qualité du tri et des filières de valorisation;
- achats de biens et de services : prendre en compte des critères environnementaux et locaux;
- développement d'un centre de formation pour le transfert des expériences de gestion du patrimoine naturel, de l'éco-tourisme, de l'éco-responsabilité ou du développement territorial ;
- prévention de la pollution : réduire la quantité et la nocivité des rejets directs et indirects dans l'eau, l'air et le sol;
- respect de la réglementation applicable sur le site;
- amélioration continue de nos pratiques environnementales et de notre système de management environnemental;



Fait à Mas-Thibert le 21 mai 2014

### ***Le système de management environnemental***

Le Système de management environnemental (SME) se schématise comme suit :

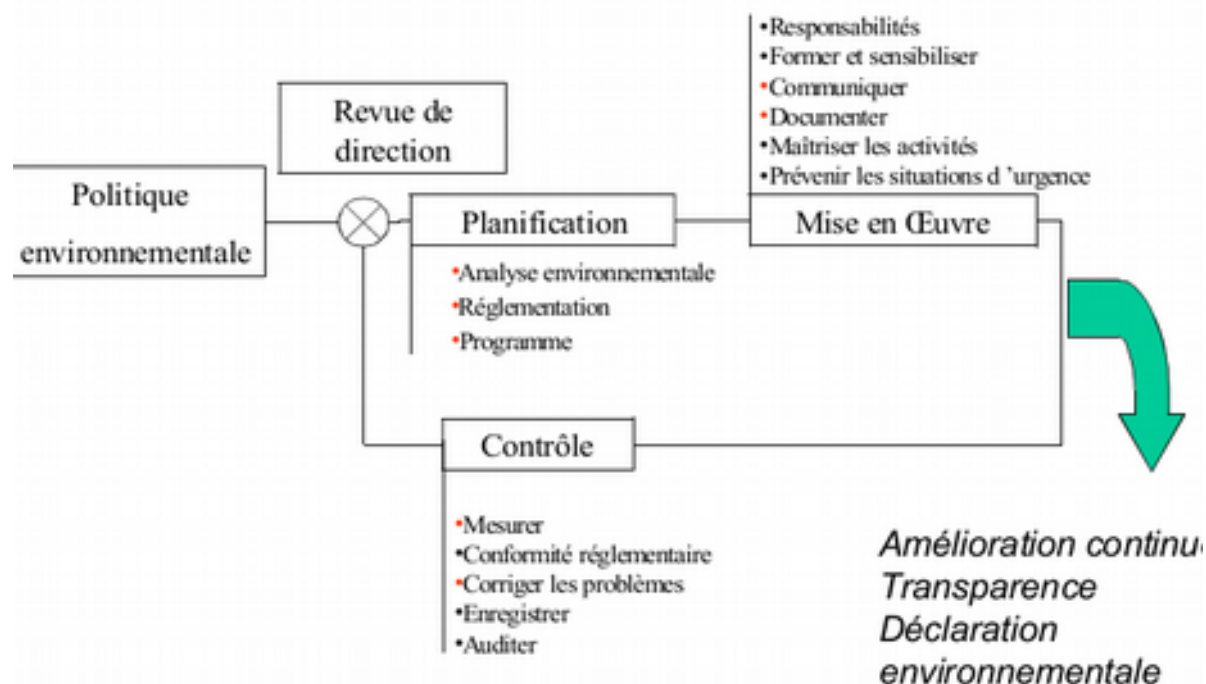


Illustration 3: Organisation du système de management environnementale des Amis des Marais du Vigueirat

Le SME s'appuie sur deux documents :

- Un manuel environnement qui récapitule les procédures organisationnelles à mettre en place sur le site pour la maîtrise des impacts environnementaux et la gestion du SME ;
- Un manuel des procédures réparties en deux groupes :
  - les procédures opérationnelles, qui portent sur les principaux équipements du site ;
  - les procédures de sécurité, qui renvoient aux actions à mettre en place sur le site, en relation avec le dossier sécurité et les situations d'urgence.

## Les aspects environnementaux significatifs

La procédure et l'analyse environnementale ont été actualisées en 2014. Les impacts sont cotés à l'aide de deux indicateurs :

- $I_N$  : indicateur pour un impact en fonctionnement normal
- $I_{AN}$  : indicateur pour un impact potentiel en fonctionnement anormal

Il a été considéré que l'impact sur l'environnement, en fonctionnement normal, est caractérisé par la quantité (rejetée ou consommée), la gravité de l'activité sur l'environnement (indépendant de la quantité) et la maîtrise de cette activité.

Par contre, pour le fonctionnement anormal, il a été décidé, de par la définition, d'ajouter la fréquence.

Des échelles d'évaluation permettent de donner des valeurs à ces indicateurs.

Ayant déterminé les paramètres à prendre en compte dans le calcul des impacts, il a été décidé de les agréger sans pondération selon les formules suivantes :

$$I_N = \text{quantité} \times \text{gravité} \times \text{maîtrise}$$

Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigueirat 2013

$$I_{AN} = \text{fréquence} \times \text{quantité} \times \text{gravité} \times \text{maîtrise}$$

*En situation normale*

Milieu	Impacts environnementaux	Activités	Commentaires
Air	Consommation d'énergie et émission de GES	Bâtiment étourneau et bergerie	Consommation importante de ces bâtiments
Eau	Rejet de polluants	Bois traités, véhicules et matériel thermique	
Faune Flore	Bruit	Matériel thermique	Dérangement

Tableau 1: Liste des impacts environnementaux en situation normale

*En situation anormale*

Milieu	Impacts environnementaux	Activités	Commentaires
Air	Manque de production d'énergie	Éolienne, puits canadien, broyeur, véhicules	Augmenter la fiabilité des installations
Eau	Consommation d'eau et mauvais traitement des eaux usées	Eau pluviale, eau potable, STEP, toilettes sèches, véhicules	Augmenter la fiabilité des installations
Faune Flore	Introduction d'espèces invasives	Arrachage jussie, inondation Vigueirat	
Santé	Piqûre et morsure	Visites libres	
Sol	Gestion des déchets	Mauvais tri des déchets	

Tableau 2: Liste des impacts environnementaux en situation anormale

## Objectifs environnementaux

Le tableau suivant récapitule le nombre d'actions menées et leurs avancées :

☹ : Action non engagée ou initiée, ☺ : Action engagée mais objectifs partiellement atteints, ☺ : Action finalisée, objectifs atteints, ... action à poursuivre

### État d'avancement du programme environnemental en fin 2013

Axes politiques	Objectifs	Sources prioritaires	Cibles/Sous-objectifs	Mesures/Opérations	Avancement	Commentaires
1- Réduire les émissions gaz à effet de serre	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Consommations de combustibles fossiles (chaudières gaz et fuel, voitures, camions, ...)	Atteindre un niveau de consommation de chauffage des bâtiments de 50kWhEP/m <sup>2</sup> /an	Isoler correctement les combles, les murs nord, est et ouest, changer les menuiseries, améliorer la ventilation	☺...	Fait : Isolation mur nord pédago. Pose de compteur d'énergie du chauffage, puits canadien installé A faire 2014 : isolation mur nord maison du fermier.
			Supprimer les émissions de GES pour le chauffage des bâtiments étourneau	Remplacer les chaudières gaz et fuel par une chaudière bois	☺...	Fait : Chaudière à bois fonctionnelle.50% du combustible acheté (80m <sup>3</sup> ) A faire : produire intégralement le combustible. Action continue
			Supprimer les émissions de GES pour les voitures de terrain	Remplacer toutes les voitures de terrain par des véhicules électriques	☺...	Fait : Tests de voitures électriques, dossier de financement déposé. Achat de 2 véhicules A faire 2014 : boucler financement, achat véhicules
			Réduire d'au moins 30% l'utilisation de combustibles fossiles dans les moteurs diesel compatibles	Faire fonctionner tous les moteurs diesel compatibles à au moins 30% d'huile végétale recyclée	☹...	Fait : Récolte et stockage d'huile végétale recyclée. A faire : 2014 obtention dérogation, déplacement de l'installation de filtrage
2- Réduire les rejets de pollutions directes et indirectes	Réduction des rejets de toxiques (pollution de l'eau et du sol)	Bois traités	Réduire de 50 % les rejets de toxiques issus des traverses de chemin de fer utilisées pour les clôtures	Remplacer 50 % des traverses de chemin de fer utilisées pour les clôtures par des bois non traités	☺..	Fait : dépose des poutres en continu 500 poutres SNCF stockées au ligagneau, action continue A faire 2014 :résultat de l'étude de l'impact des poutres SNCF et financement de l'évacuation des poutres
			Réduire de 80 % les rejets de toxiques issus des bois achetés	95 % des dépenses correspondent à des achats de bois non traité	☺...	99 % du bois acheté est non traité, action continue
			Connaître les rejets de toxiques issus des bois auto-clavés CCA (sous-objectif non quantifiable)	Réaliser une étude sur les rejets des bois auto-clavés CCA	☺...	Fait : convention avec SNCF pour faire des prélèvements et étudier l'impact sur l'eau et le sol A faire 2014 :résultat de l'étude de l'impact des poutres SNCF et financement de l'évacuation des poutres

Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigieirat 2013

Axes politiques	Objectifs	Sources prioritisées	Cibles/Sous-objectifs	Mesures/Opérations	Avancement	Commentaires	
2- Réduire les rejets de pollutions directes et indirectes	Réduction des rejets de toxiques (pollution de l'eau et du sol)	Huiles moteur et carburants	Réduire les rejets de toxiques dans l'eau et le sol liés aux huiles moteur et carburants (sous-objectif non quantifiable)	Remplacer toutes les voitures de terrain par des véhicules électriques	☺...	Fait : Tests de voitures électriques, dossier de financement déposé. Achat de 2 véhicules A faire 2014 : boucler financement, achat véhicules	
				Faire fonctionner tous les moteurs diesel compatibles à au moins 30% d'huile végétale recyclée	☹...	Fait : Récolte et stockage d'huile végétale recyclée. A faire : 2014 obtention dérogation, déplacement de l'installation de filtrage	
				Assurer un entretien adapté de tous les moteurs thermiques	☺...	Fait : Huile de chaîne biodégradable, A faire 2014 : trouver des lubrifiants biodégradables camion, bateau, compresseur, ...	
				Respecter les consignes de manipulation et stockage	☺...	fait : plan de stockage des déchets Progrès à faire dans la maîtrise opérationnelle.	
		Peintures et traitements	Réduire les rejets de toxiques issus des peintures et traitements (sous-objectif non quantifiable)	Acheter 95 % de peintures et traitements écologiques	☺...	Fait : recette de fabrication de peinture à la chaux 100% des achats de peinture sont d'origine naturelle, action continue	
				Respecter les consignes de manipulation, d'usage et de stockage	☹...	fait : plan de stockage des déchets Progrès à faire dans la maîtrise opérationnelle.	
		Produits d'entretien (sols et sanitaires)	Réduire les rejets de toxiques issus des peintures et traitements (sous-objectif non quantifiable)	Acheter 95 % de produits d'entretien écologiques	☺...	Fait : recette de fabrication de produits ménagers (vinaigre, bicarbonate de soude, ...) 100% des produits ménagers ont l'écocert européen.	
				Respecter les consignes de manipulation, d'usage et de stockage	☹...	fait : plan de stockage des déchets Progrès à faire dans la maîtrise opérationnelle.	
		Réduction de la production d'eaux usées	Eaux grises (lavabos, éviers, machines à laver, ..)	Supprimer tout rejet d'eaux grises non épurées dans le milieu naturel	Mettre en place un lit planté de roseaux pour l'épuration des eaux rejetées par les bâtiments nord	☺...	Fait : Étude qualité de rejets sur 24 H, reprise de la programmation de la pompe de rejet A faire 2104 : bilan 24h
			Eaux noires (WC)	Supprimer tout rejet d'eaux noires non épurées dans le milieu naturel	Mettre en place un lit planté de roseaux pour l'épuration des eaux rejetées par les bâtiments nord	☺...	Fait : Étude qualité de rejets sur 24 H, reprise de la programmation de la pompe de rejet A faire 2104 : bilan 24h
2- Réduire les rejets de pollutions	Réduction de la production d'eaux usées	Eaux noires (WC)	Supprimer tout rejet d'eaux noires non épurées dans le milieu naturel	Installer des toilettes sèches sur le sentier ouvert au public	☺...	Fait : pose d'une nouvelle cabine de toilettes sèches sur sentier écofuté A faire : entretenir les 2 toilettes	



## Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigueirat 2013

Axes politiques	Objectifs	Sources prioritaires	Cibles/Sous-objectifs	Mesures/Opérations	Avancement	Commentaires
directes et indirectes	Réduction d'émissions atmosphériques	Chaudières gaz et fuel	Supprimer les émissions de gaz à effet de serre issus des combustibles fossiles pour le chauffage des bâtiments nord	Remplacer les chaudières gaz et fuel par une chaudière bois	☺...	Fait : Chaudière à bois fonctionnelle. 50% du combustible acheté (80m <sup>3</sup> ) A faire : produire intégralement le combustible. Action continue
3- Réduire la production de déchets nucléaires liés aux consommations électriques	Réduction de la production de déchets nucléaires liés aux consommations électriques	Consommations électriques	Obtenir un rafraîchissement satisfaisant de l'accueil et de la salle de réunion (pas plus de 15 jours par an à plus de 27°C)	Mettre en place un puits provençal expérimental pour le rafraîchissement de l'accueil et de la salle de réunion	☺...	Fait : Pose effectuée et installation du système de ventilation A faire 2014 : remise en fonction de l'installation, changer les filtres
			Couvrir 100% des besoins d'eau chaude sanitaire des bâtiments nord et 50% au moins des bâtiments sud par des panneaux solaires thermiques	Mettre en place 6 installations solaires thermiques couvrant 22m <sup>2</sup>	☺...	Fait : reprise de l'installation maison des gardes A faire 2013 : reprise de la vanne 3 voies et de l'installation du mas du ligagneau
			Couvrir 100% des besoins d'électricité du site par des énergies renouvelables	Mettre en place 14,8kWc de panneaux solaires photovoltaïques et une petite éolienne de 25 kWc	☺...	Fait : Panneaux photovoltaïques fonctionnels, pose de l'éolienne du cassaïre A faire 2014 : éolienne à raccorder au réseau
4- Protéger la ressource en eau	Protection de la ressource en eau	Consommation en eau potable des toilettes	Utiliser prioritairement de l'eau pluviale dans les toilettes, en remplacement de l'eau potable	Mettre en place 4 cuves de récupération des eaux pluviales connectées aux toilettes	☺...	Fait : Mesure de la consommation d'eau pluviale, couverture de la cuve de la bergerie A faire 2014 : colmatage de la fuite à la nappe et couverture des cuves, remise en fonction de l'installation
5- Réduire la production de déchets	Réduction de la production de déchets	Production de déchets ménagers et assimilés	Sensibiliser l'ensemble du personnel concerné	Mettre en place une formation pour tout le personnel concerné	☺...	Fait : formation, visite centre de tri A faire 2014 : sensibiliser 80% du personnel
	Réduction des déchets	Déchets dangereux	Gérer 100 % des déchets dangereux existants sur le site conformément à la réglementation	Respecter les consignes de manipulation, de stockage et d'évacuation	☺...	Fait : Stockage, évacuation VHU A faire 2014: formation 80% du personnel, évacuation DEEE
6- Réduire les impacts environnementaux des achats	Réduction des impacts environnementaux des achats	Toutes	Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux dans l'acte d'achat	Définir des critères cohérents avec la politique environnementale pour améliorer le choix des achats	☺	Procédure écrite et respectée (informatique, produits d'entretien...). Action continue

## Performance environnementale

### *efficacité énergétique :*

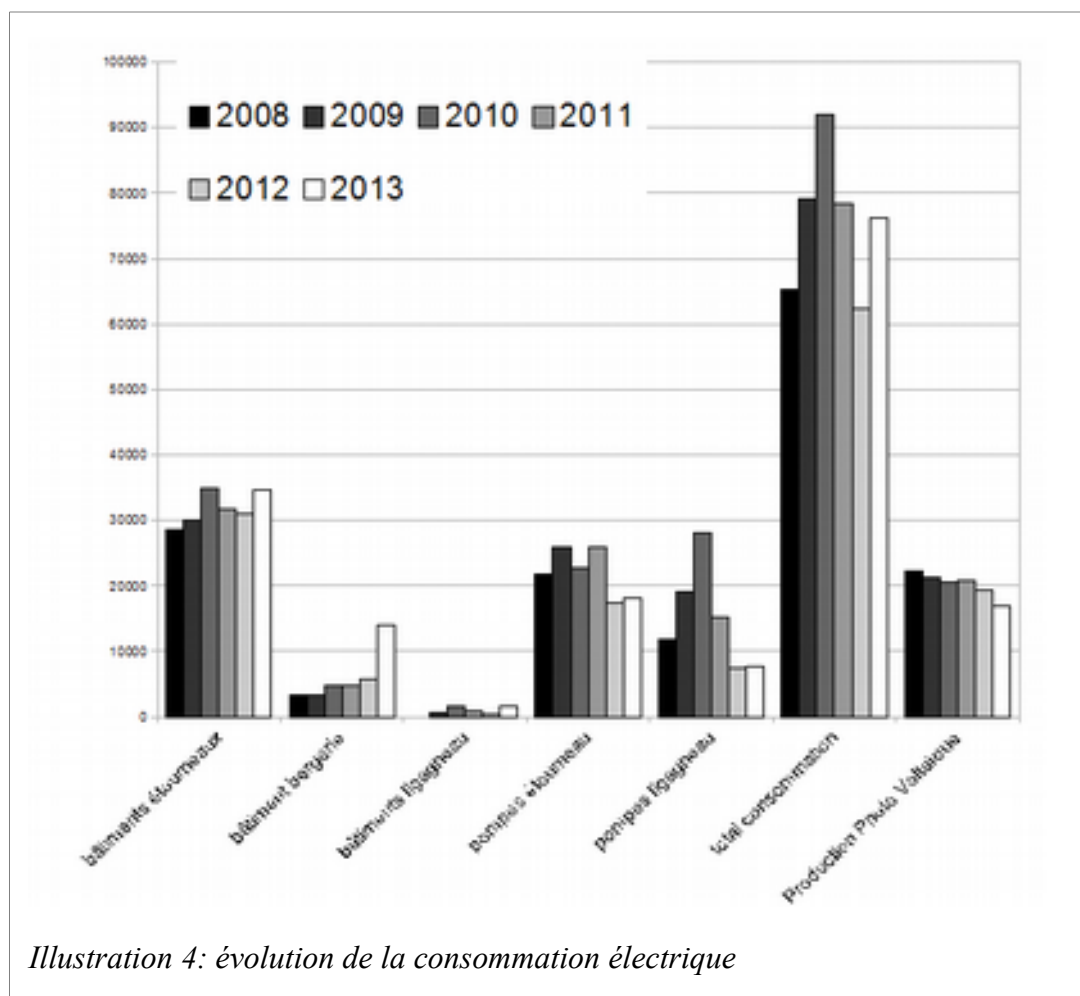
#### **a) La consommation et la production d'électricité**

Au total, 76175 kWh ont été consommés pour l'année 2013 pour tout le site. Elle est du même ordre de grandeur que l'année 2011 mais en nette progression (+ 18%) par rapport à 2012. La principale hausse de la consommation est liée à la bergerie sur un poste non compté. Il est probable que la station d'épuration est la cause de cette augmentation car il y a eu des problèmes de fonctionnement en cours d'année. Les consommations électriques liées au pompage pour la gestion du site sont du même ordre de grandeur que l'année 2012 qui était une année de faible consommation.

La production photo-voltaïque de 16 824 kWh, couvre 22 % des besoins. Elle diminue de façon importante (moins 2450 kWh) par rapport à l'année 2012. une hypothèse est l'absence de nettoyage des panneaux et de la perte du rendement de l'installation. Il faudrait aussi faire vérifier l'intégrité des cellules et le bon fonctionnement des onduleurs de l'installation photo-voltaïques par une entreprise spécialisée.

La production de l'éolienne étant estimée à 40 000 kWh, la production d'électricité renouvelable ne pourrait pas couvrir l'intégralité des consommations : il manque 20 000 kWh pour produire autant d'électricité que ce qui est consommé sur le site, ce qui est l'objectif de la politique environnementale.

En faisant le ratio entre la consommation d'électricité et le nombre de salariés (67), nous arrivons à la valeur de 1 136 kWh/salarié. Pour un coût de 0,13 €/kWh, à chaque salarié correspond une dépense de 147,01 €/salariés.



## b) La consommation d'énergie pour le chauffage

L'ensemble des bureaux, le logement des stagiaires et bénévoles (Annexe) ainsi que le logement de deux des quatre gardes du site (Villa) sont reliés à une chaudière bois à travers un réseau de chauffage.

Pour la saison de chauffe qui s'étale de novembre 2013 à avril 2014, 80 m<sup>3</sup> ont été achetés à la coopérative *Provence Forêt*. Le volume de plaquettes forestières produites par les *Amis des Marais du Vigueirat* n'est pas mesuré car il est difficile d'en faire une estimation précise.

### Comparaison de la consommation de chauffage par surface de bâtiment corrigé du climat

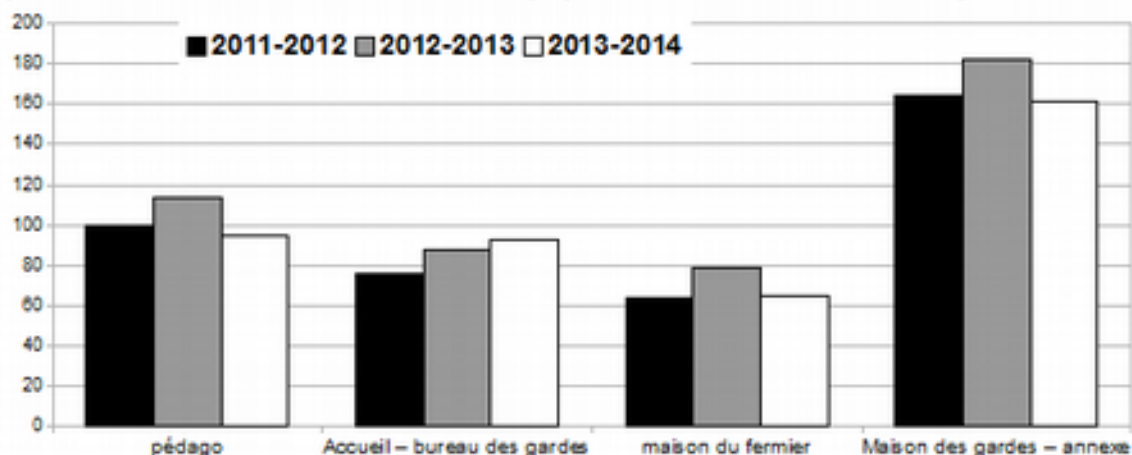


Illustration 5: Comparaison des consommations de chauffage des différents bâtiments des Marais du Vigueirat

### Utilisation rationnelle des matières;

Pour la construction des portails ou des travaux de construction (extension du hangar de séchage, buvette, sentier homme et nature, cabane éolienne cassaire, chiromed, isolation de la maison du fermier) 25 m<sup>3</sup>, 774 mètres et 180 m<sup>2</sup> de bois a été commandé. Ce bois d'œuvre (robinier, chêne ou sapin rouge du nord) est non traité avec une certification PEFC sauf pour 1,4 m<sup>2</sup> en sapin qui sont traitées. A noter la commande de 10 m<sup>2</sup> de contre plaqué à partir de bois exotique (Gabon).

Les peintures et lasures utilisées ont été choisies au moment de la mise en œuvre du Life PROMESSE. Le choix s'est porté sur la gamme du fabricant LIVOS qui n'a pas de composants toxiques pour la santé et l'environnement. 2,5 l de peinture verte, 0,5 l de diluant et 0,5 l de nettoyeur de cette gamme ont été achetés. Une formation a eu lieu en novembre 2011 pour fabriquer de la peinture à partir de plâtre et de chaux. Cette peinture est utilisée principalement pour les murs.

### Consommation d'eau potable

Au total, 787 m<sup>3</sup> d'eau ont été consommés en 2013 en comparaison avec 698 m<sup>3</sup> m<sup>3</sup> consommés en 2012.

Avec 44 % de la consommation, la Villa est le bâtiment le plus consommateur en raison de sa spécificité d'accueil de stagiaires et de logement du personnel. La consommation a augmenté de 20 % entre 2012 et 2013.

Les parties accueil et bureaux consomment 25 % d'eau du site. La partie qui n'est pas sous-comptée (différence entre le compteur général et la somme des compteurs) est de 12%. Cette partie d'eau non-sous comptée est constamment comprise entre 100 et 150 m<sup>3</sup> pour les 5 dernières années.

Au bilan, on peut faire des ratios de consommation suivants : Pour 67 salariés la consommation

d'eau s'élève à 11,74 m<sup>3</sup>/salariés.

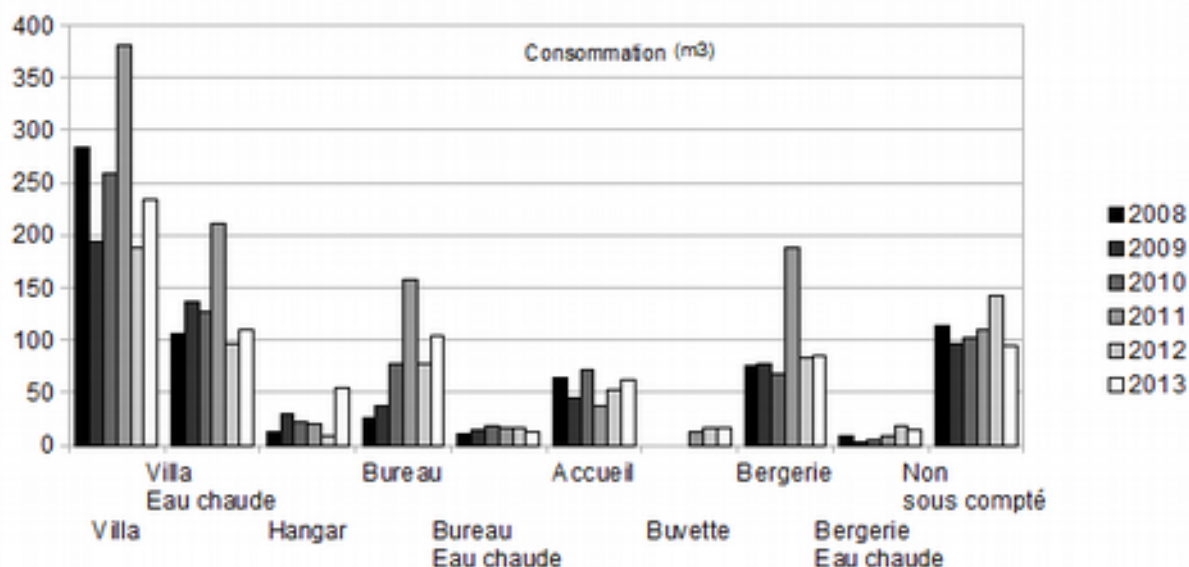


Illustration 6: évolution des consommations d'eau potable (en m<sup>3</sup>) sur le site des Amis des Marais du Vigueirat

### Traitement des eaux usées

Les eaux usées produites du site de Marais du Vigueirat sont traitées par une station d'épuration par lit planté de roseau. Un bilan de mesure sur 24h a été réalisé sur la station dans le but de connaître les charges polluantes et les débits reçus et rejetés par cet ouvrage. Ce bilan de fonctionnement a été réalisé par l'ARPE du 23 au 24 avril 2012. Les conclusions de cette analyse sont : « Les rendements épuratoires obtenus et la qualité des eaux traitées sont satisfaisants, les niveaux de rejets sont conformes à la réglementation en vigueur (arrêté du 22 juin 2007, installation < à 120 kg de DBO<sub>5</sub>) ».

Durant l'année 2013, plusieurs opérations de maintenance de la station d'épuration ont été effectuées afin qu'elle traite mieux les eaux usées en augmentant leur recirculation entraînant, néanmoins, une augmentation de la consommation électrique (cf illustration 5).

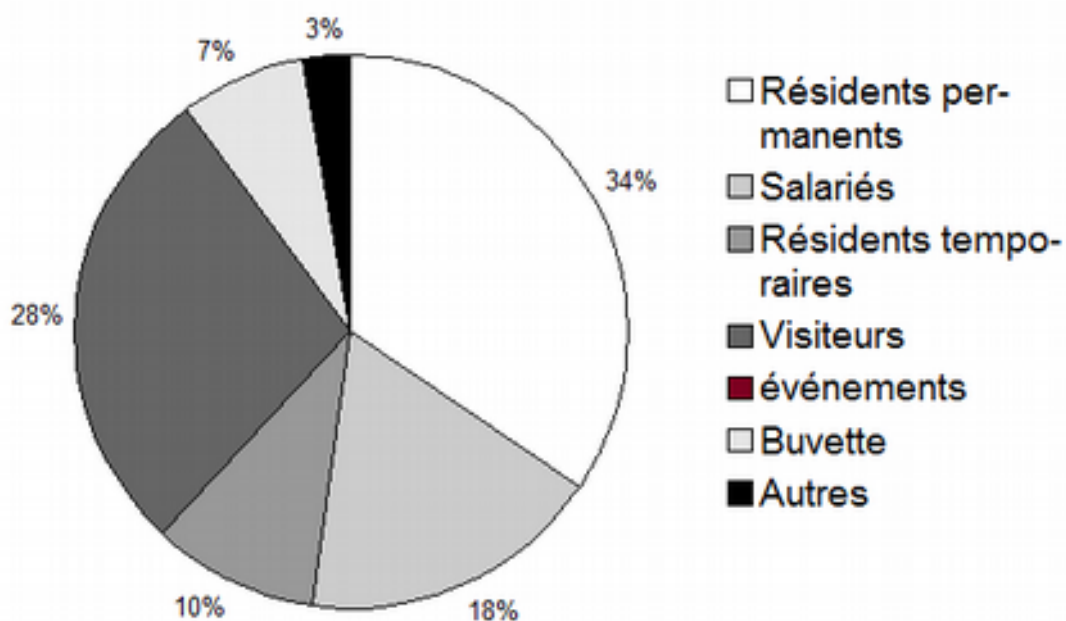
### Déchets

Une partie des informations de suivi des déchets de 2013 n'a pas été retrouvée. Des hypothèses ont été faites pour calculer la production de déchets pour l'année 2013.

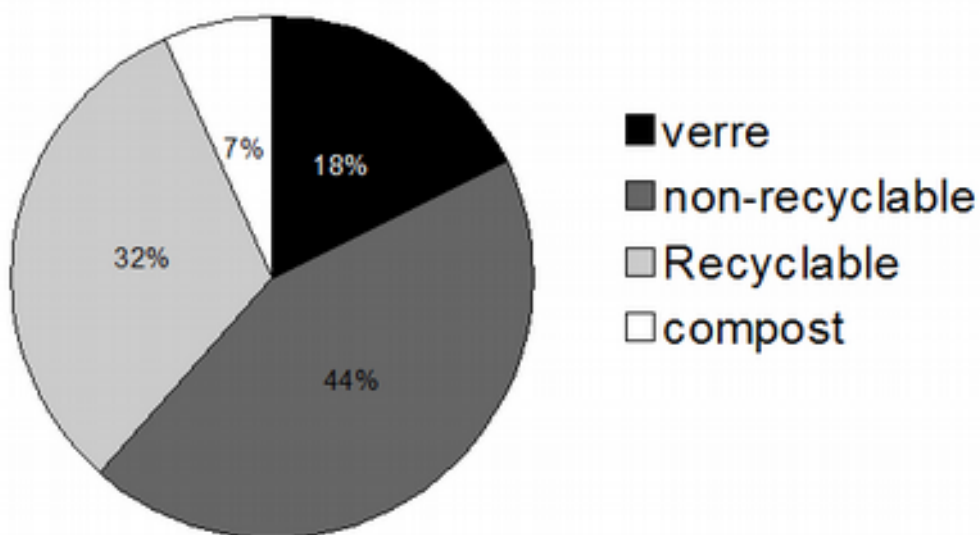
Au total, 3 652 kg de déchets ont été produits en 2013 (2 382 kg en 2012, 3 046 kg en 2011, 3 468 kg en 2010, 4 091 kg en 2009).

Les habitants (quatre salariés, puis trois, puis deux logés sur place et leur famille) sont les plus gros producteurs de déchets. Les visiteurs arrivent en seconde position. Les salariés sont en troisième position. A noter que contrairement aux autres années, l'information de l'origine des déchets est présente pour la plupart du temps. Par contre, aucune information ne permet de savoir si des déchets ont été produits lors d'événements (Environnement ou journée des producteurs par exemple).

## Répartition des déchets par producteur



## Répartition des déchets par nature



*Illustration 7: Répartition des déchets produits au Marais du Vigueirat (par type et par producteurs)*

On peut calculer les ratio suivants :

1. Production de déchets par salariés : 9,68 kg/sal
2. production de déchets par visiteurs : 33 g/visiteur

3. production de déchets par habitants : 96 kg/hab

## **Biodiversité**

La spécificité de l'activité des Amis des marais du Vigueirat est la gestion d'un espace naturel protégé en raison de la richesse de sa biodiversité. Ainsi les indicateurs de biodiversité sont nombreux. On peut citer en bilan :

391 vertébrés identifiés (dont 28 poissons, 14 reptiles, 7 amphibiens, 304 oiseaux, 40 mammifères), 1601 invertébrés, 593 espèces de plantes vasculaires.

Plus de précisions sont disponibles dans le rapport annuel des Amis des Marais du Vigueirat ou sur le site internet des Amis des Marais du Vigueirat ([www.marais-vigueirat.espaces-naturels.org](http://www.marais-vigueirat.espaces-naturels.org)) .

## **Émissions**

Au cours de l'année 2013, un suivi du volume annuel des carburants a pu se faire.

Au total, 21TeqCO<sub>2</sub> ont été émises pour l'usage de combustible pour la période de février à décembre 2013. En faisant l'hypothèse que durant le mois de janvier la consommation est la même que la moyenne des autres mois, il faut multiplier le résultat par 12/11 pour avoir les émissions de l'année 2013 au complet soit 23 TeqCO<sub>2</sub>.

En décembre 2013, les Amis des Marais du Vigueirat ont acquis deux véhicules utilitaires électriques destinés à la gestion du domaine par les gardes du littoral.

Les déplacements domicile-travail ne sont pas comptabilisés. Il faut tout de même souligner que les salariés du chantier d'insertion prennent une navette quotidienne et que quelques salariés co-voiturent.

## **Exigences légales applicables**

Réglementations applicables dans le périmètre

Les principales réglementations concernant le périmètre sont :

4. Déchets (banals, dangereux) ;
5. Gestion de l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales ...);
6. énergie renouvelables (éolien, photo-voltaïque, chaudière...)
7. Exigences liées aux bâtiments (incendie, ERP, amiante, réglementation thermique, assainissement);
8. Bruit
9. Natura 2000,

## **Validation de la déclaration environnementale**

Le système de management environnemental ainsi que la déclaration environnementale 2009 répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 1221/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2009 permettant la participation volontaire des organisations à un système

## Déclaration environnementale des Amis des Marais du Vigueirat 2013

communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

**Vérificateur** : Monsieur Bruno Jacquet

Agrément n° FR-V-010

Ministère de l'Écologie, de l'Exergie du Développement Durable et de la Mer

**Société** : ECOCERT ENVIRONNEMENT

(Accréditation COFRAC n° 4-E010)

**Code APE** : 9104Z : Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles

**Domaine d'application** : activités d'accueil du grand public (visites libres et visites guidées) dans les lieux fréquentés par le grand public sur le site des Marais du Vigueirat

**Date de validation de la déclaration** : 30 juin 2014

### Contact

Jean-laurent LUCCHESI

marais du Vigueirat

13104 Mas-Thibert

Tel : 04 90 98 79 40

[jl.lucchesi@wanadoo.fr](mailto:jl.lucchesi@wanadoo.fr)



### Lexique :

**CCA** : cuivre, chrome, arsenic

**GES** : gaz à effet de serre

**VHU** : véhicules hors d'usage

**DEEE** : déchets d'équipements d'électronique et électriques

**kWc** : Kilo Watt Crête

**eau noires** : eau issue des toilettes

**DBO5** : Demande Biologique en Oxygène

**Envirhônement** : événement culturel porté par la compagnie de théâtre de rue Illotopie

**ACI** : Atelier Chantier d'Insertion,

**Laro-Limi** : Laro-Limicoles (groupe d'espèces d'oiseaux de mer)

**TeqCO2** : Tonne équivalent CO<sub>2</sub>